



# BULLETIN MUNICIPAL

Mars 2012

Mairie de Gardouch

34 rue de la république  
Tel : 05 61 81 60 97  
Fax : 05 61 27 74 40

mairie@gardouch.fr  
<http://www.gardouch.fr>

## EDITO

Chers habitants de Gardouch,

Voici un nouveau bulletin, où j'ai souhaité, auprès de la commission information, valoriser l'ensemble des agents municipaux.

Nos agents techniques et administratifs, qui se sont d'ailleurs brillamment illustrés lors de l'épisode neigeux que nous avons connu.

Je tenais entre autre à les féliciter, à leur rendre hommage pour leur dévouement exemplaire, à la cause du service public, à la cause de tous les Gardouchois.

Ces 15 premiers jours de février se sont achevés dans le froid, la neige, après tout c'est normal nous sommes en hiver.

Mais, hélas il n'y a pas que sur le plan météo que s'abattent les intempéries, c'est aussi sur les esprits que souffle le vent glacial venu du Nord.

Crise, montée du chômage, augmentation des prix...Et si on arrêta un peu d'écouter ceux qui après avoir plongé notre pays dans la misère, se présentent comme des sauveurs !

Ceux qui réitèrent les mêmes promesses encore plus grosses que celles d'il y a 5 ans !



Qu'ils se taisent, qu'ils prennent tout simplement exemple sur le bon sens, la générosité et surtout la pudeur de tous ceux que j'ai rencontrés ces derniers jours : aux assemblées générales de nos associations, aux repas conviviaux, aux rencontres amicales.

Tous ceux qui, pendant quelques heures nous ont fait oublier nos soucis avec des sourires et des yeux qui brillent !

Elle est là l'image de Gardouch, riche de sa diversité, fière de son passé et malgré tout, confiante en son avenir.

Que se couche le vent glacial, que se lève le vent brûlant de l'espoir...

Bonne lecture à tous. Avec tout mon dévouement.

Olivier GUERRA

## INVITATION A L' INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Olivier GUERRA, Maire de Gardouch et les Membres du Conseil Municipal

ont l'honneur de vous convier à l'inauguration de la Bibliothèque Municipale de Gardouch

Le samedi 31 Mars 2012 à 16H30 , 6 rue Alain Savary

En présence de Pierre IZARD Président du Conseil Général de la haute Garonne,  
de Patrick LEMASLE Député de la 7eme Circonscription de la Haute Garonne  
et de Jean-Jacques MIRASSOU Sénateur de la Haute Garonne

Un cocktail sera servi à l'issue de la cérémonie.

<http://www.gardouch.fr>

# LE SAVIEZ-VOUS ? LE PLAN HIVER

**CHAQUE HIVER, UN SERVICE DE VEILLE EST MIS EN PLACE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MAIRE ET DE SON PREMIER ADJOINT.**



En fonction des prévisions météorologiques, et des alertes tous nos agents se rendent 7 jours sur 7 sur différents sites, à partir de 6 heures du matin, afin d'évaluer la situation.

Les services techniques effectuent le salage des routes communales en commençant par les voies à forte densité de circulation, les accès à l'école, à la mairie et établissements communaux (maison des associations, bibliothèque, gymnase).

Priorité aussi à la continuité des services publics pendant cette période. La Mairie et l'Ecole doivent fonctionner tout comme le Restaurant scolaire, qui assure non seulement le repas des élèves mais également le portage des repas aux personnes âgées qui le sollicitent.

Ces services sont en fonctionnement sauf par décision exceptionnelle de fermeture temporaire par le Maire.

Ensuite, ils interviennent sur les voies secondaires, puis les écarts et les lieux en hauteur (Lieu dit Laval, Chemin de Pouzic, Plateau de Gazignol, Chemin de Vieillevigne, Chemin des Côteaux, La Bruyère, le Crac, Ornolac, Caillou...)

Il est impossible de dégager toutes les voies en même temps. Nous disposons d'un camion de salage opérationnel dès 7H00 du matin.

Salage avant la formation de la pellicule de glace (traitement préventif) ou après l'apparition de la glace ou de la neige durcie (traitement curatif) si la pellicule de neige est inférieure à 3 cm.

L'ensemble des agents des services techniques (6 agents) ainsi que les élus sont mobilisés.

Gardouch compte plus de 30 kilomètres de voirie communale et il faut, dans des conditions optimales, 6 heures pour traiter l'ensemble des chaussées accessibles.

De plus, les hommes à pied salent les cours des écoles primaire et élémentaire, les parkings, les escaliers, ruelles et côtes du centre-ville, les trottoirs des bâtiments publics et des ponts, les abords du cabinet médical, ceux des commerces de l'avenue du Lauragais et du centre-ville ainsi qu'aux différents lotissements (Lotissement de l'Ecluse, Moulin de l'Aïgo)

Le salage n'est pas une réponse à toutes les situations.

Pour que le salage soit efficace il est impératif qu'il y ait du trafic pour brasser le sel sur la masse neigeuse.

De plus, le camion ne peut pas passer partout (stationnement des véhicules, étroitesse de la chaussée). Nos agents salent alors à pied.

Néanmoins, le salage a de nombreux inconvénients : impacts sur l'environnement, accélération de la détérioration du revêtement des chaussées qui sont alors rebouchées provisoirement avant de procéder, au début du printemps, à une réfection plus durable que la municipalité prévoit notamment grâce au pool routier.

En cas de forte épaisseur de neige par salage, on traite le problème par raclage. Cependant, les rues du village ne sont pas adaptées au raclage. Celles-ci sont concaves pour permettre l'évacuation des eaux de pluie. Seules les routes départementales, nationales et autoroutes ont un revêtement approprié au raclage.

Par ailleurs, le raclage par lame pousse la neige sur le côté des chaussées, cela ne convient donc pas aux zones très urbanisées (stationnement, entrées de garage...).

Pour notre village, on peut estimer à environ 20 000 euros le coût des travaux supplémentaires lié aux dégradations de cet hiver.

Sur l'ensemble des mois de l'hiver 2010 - 2011 et 2012, cent tonnes de sel ont été utilisées.

Contrairement à une grande majorité de communes voisines, Gardouch ne s'est pas retrouvée en pénurie de sel. Le fait d'avoir anticipé notre réapprovisionnement de stock suffisamment tôt dès la fin du mois d'octobre, a permis de pallier le plus urgent.

Il est bon de rappeler que toute condition météorologique défavorable (orages, tempêtes, canicules, grêles,...) entraîne des désagréments, voire des risques, et si la collectivité se doit de mettre tout en œuvre pour prévenir ces risques et limiter les impacts négatifs, il ne faut pas oublier la responsabilité individuelle et le bon sens de chacun.

Nous rappelons d'ailleurs que c'est aux propriétaires et occupants d'immeubles qu'incombe le déneigement du trottoir devant la façade de leurs habitations.

L'ensemble des Gardouchois doit savoir que les agents de la commune, qui effectuent au quotidien des missions au service du public avec le soutien des élus, font le maximum pour qu'en cas de situation problématique, la sécurité et l'intérêt général soient préservés.

Près des lignes EDF: prudence restons à distance !

Enfin, lorsqu'une ligne électrique d'ERDF se rompt suite au gel et tombe en travers la chaussée, il ne faut pas faire preuve d'inconscience avec son véhicule en forçant et en franchissant le barrage de sécurité mis en place par les agents municipaux.

Il faut savoir que tant qu'ERDF n'est pas intervenu et n'autorise pas la circulation, le câble est toujours alimenté en haute ou moyenne tension et un arc électrique peut être provoqué qui plus est, avec un véhicule, dans un périmètre de 5 mètres entraînant alors des électrocutions irréversibles.



100  
Tonnes de  
sel épanchées  
depuis  
2012

## VIE DU VILLAGE

**Nul n'est censé ignorer la loi :**



**- Déjections Canines :**

**Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2512-13 ;**

**- Vu le Code de la santé publique, et notamment l'article L.1311-2**

**- il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter, sur tout ou partie de la voie publique, d'une manière générale, tous débris ou détritiques d'origine animale ou végétale susceptible de souiller la voie publique ou de provoquer des chutes ;**

**Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics.**

**Pensez notamment aux enfants qui jouent dans l'herbe, et aux personnes âgées qui peuvent glisser sur les déjections de votre animal.**

**Il est rappelé que le propriétaire d'un chien, ou d'un chat est civilement responsable des dégâts ou accidents que peut causer son animal.**

### Le Marché de plein vent

Le marché de plein vent accueille un nouveau commerçant.

Il s'agit de «L'atelier du rémouleur de Monsieur Alain THOMAS. Affutage et duplication de clefs.  
Coordonnées 06-18-17-46-84  
Email :[atelier-remouleur@sfr.fr](mailto:atelier-remouleur@sfr.fr)

Il a rejoint La Pizza Grande  
Tel 06 29 83 38 56  
la Boucherie Charcuterie NEXON tel 06-45-99-29-62 - Mel : [nexon@orange.fr](mailto:nexon@orange.fr)

et Le Fromager Crémier Philippe BLOME tel 06-76-90-21-38

Rappelons que le marché de Gardouch se tient tous les mercredis de 16H à 21H Espace François Mitterrand.

Le Primeur Mr Da Costa sera de retour fin mars. coordonnées 06.18.47.81.14

Rappelons à nos administrés que le parking de l'Espace François Mitterrand est réservé à ces commerçants le mercredi après midi.

### Communiqué - Modernisation du droit de la chasse.

La majorité sénatoriale adopte un texte pragmatique et mesuré sur la Chasse :

La majorité sénatoriale a adopté le jeudi 2 février 2012 un texte de modernisation du droit de la chasse qu'elle a largement amendé dans le but d'apaiser les relations entre les chasseurs, le monde agricole et les associations environnementales. Le rapporteur socialiste Jean-Jacques MIRASSOU a souligné que ce texte entérine une évolution des pratiques dans le sens d'une chasse plus responsable au cœur de la gestion et de la préservation de la biodiversité.

Après 10 ans d'inflation législative, cette loi doit enfin aboutir à un point d'équilibre, écartant les polémiques ou les sujets relevant de la réglementation. Les sénateurs, représentants des territoires et conscients de l'impact local de la chasse, ont regretté l'absence de la ministre de l'Environnement, en charge de la chasse et des chasseurs, à l'occasion de ce débat dans leur hémicycle.

Avec 1,3 million de chasseurs, le poids économique et social de la chasse atteint un montant de près de 2,2 milliards d'euros et génère plus de 24 000 emplois. Les sénateurs se sont appliqués à en simplifier la pratique en améliorant le fonctionnement des associations communales de la chasse agréées (ACCA). Ils ont également souhaité rendre plus attractive la pratique de la chasse par les jeunes en donnant la possibilité, à l'occasion de la 1ère validation départementale, de chasser sur tout le territoire national. Le Groupe Socialiste a par ailleurs fait adopter plusieurs amendements permettant d'entériner le récent accord entre chasseurs et agriculteurs visant à mettre en place un système plus cohérent et plus juste d'indemnisation des dégâts de gibier sur les récoltes agricoles. C'est un accord historique qui conforte le lien indéfectible entre chasseurs et agriculteurs, dont les sénateurs de la nouvelle majorité se félicitent.

Dans sa conclusion le rapporteur, Jean-Jacques MIRASSOU, a mis en exergue la possibilité désormais offerte par cette proposition de loi, de sceller un nouveau contrat entre les différents utilisateurs de la Nature, un contrat en phase avec l'évolution de la société.

Jean-Jacques MIRASSOU  
Sénateur de la Haute Garonne

### Abandon Compétence Pompes Funèbres

Depuis le 1er janvier 2012, Cap Lauragais Communauté de Communes Canton de Villefranche de Lauragais a cessé d'exercer sa compétence facultative d'organisation et gestion d'un service Pompes Funèbres.

Compétence qui se résumait au transport de cercueils fermés entre deux points. Les particuliers étant dans l'obligation de s'adresser à une entreprise privée pour le reste de la prestation.

Les prix pratiqués par les entreprises privées étaient pratiquement similaires au tarif 2011 de Cap Lauragais, 240.00€ TTC pour le privé et 200.00€ TTC pour Cap Lauragais qui ne comptait que 11 transports sur l'année 2011. Coût qui aurait été augmenté en 2012.

La commune d'Avignonnet Lauragais compte reprendre la compétence exercée par Cap Lauragais à compter du 2ème trimestre 2012. Deux entreprises de Pompes Funèbres sont maintenant installées sur la commune de Villefranche de Lauragais. Boulanger-Roc'Eclerc et Mas Salvatella.



## ACTUALITÉ

- **Inauguration Bibliothèque:**  
**Le Samedi 31 Mars 2012**  
**à 16H30**

- **Elections :**  
Présidentielle : 22 avril et 6 mai  
Législatives : 10 et 17 juin

- **Ronde du muguet :**  
Randonnée pédestre du 1er mai

- **Déchetterie - Horaires d'été**

Du 1er avril au 30 septembre  
Lundi, mercredi,  
vendredi & samedi  
10h à 12h & 14h à 18h

### Le Bulletin Municipal

est une publication de la Mairie de Gardouch. (Tous droits réservés)  
Le Directeur de la Publication est notre Maire, Olivier GUERRA.

Ce Bulletin est réalisé par la Commission Information & Communication dirigée par Laurent ESQUENET, en collaboration avec l'équipe administrative de la Mairie.

Les Membres de la Commission sont:

- Muriel Charles MACE
- Marie Christine BASTIE
- Sabine FONTEZ
- Alain MILHAU
- Joel TOUJA

Coordination Mairie :  
Isabelle MEDALLE

Autres éléments de communication réalisés par la commission :

Notre site web :  
<http://www.gardouch.fr>

& L'agenda Municipal

Questions ou infos :  
[info@gardouch.fr](mailto:info@gardouch.fr)

### Adoption du S.C.O.T.

Les élus ont validé le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Lauragais à l'unanimité

Mercredi 14 décembre 2011, sous la présidence de Georges MERIC, les élus du Syndicat Mixte du Pays Lauragais réunis en comité syndical ont voté à l'unanimité le Schéma de Cohérence Territoriale, statuant ainsi sur un développement concerté et un aménagement du territoire à l'horizon 2030.

Fruit d'un travail de concertation mené depuis cinq ans, le SCOT du Pays Lauragais définit en quatre axes l'accueil de nouvelles populations et les moyens à mettre en œuvre dans les documents d'urbanisme pour garantir l'accès aux logements, à l'emploi, aux équipements et services ainsi qu'aux transports.

Le syndicat mixte engage en début d'année 2012 une phase de consultation officielle auprès de chaque collectivité membre du Syndicat Mixte et des partenaires associées à la démarche,

lesquels sont appelés à rendre un avis sur le projet dans un délai de trois mois.

Les habitants des 159 communes du SCOT seront également invités à venir s'exprimer sur le projet dans le cadre d'une enquête publique qui se déroulera en fin du 1er semestre 2012 et qui fera l'objet d'une large communication en amont afin d'informer le public des permanences qui seront établies dans différentes communes.

L'adoption définitive du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Lauragais devrait intervenir en fin d'année 2012.

En attendant ces différentes échéances, les documents composant le SCOT du Pays Lauragais sont consultables sur le site Internet : [www.payslauragais.com](http://www.payslauragais.com) (cliquer sur le logo SCOT Pays Lauragais – rubrique Téléchargement).



### Bibliothèque de Gardouch.



#### Heures d'ouverture :

- lundi : 16h-18h30
- mercredi : 10h-12h30 et 16h-18h30
- vendredi : 16h-18h30
- samedi : 10h-12h30

Responsable : Elodie CANO

Assistants Bénévoles :

Béatrice MERCIE et Anne MIQUEL

#### Coordonnées :

6 rue Alain Savary  
31290 Gardouch  
Tel : 05 61 45 53 93  
Mèl : [bibliotheque.gardouch@orange.fr](mailto:bibliotheque.gardouch@orange.fr)



# LES AGENTS MUNICIPAUX

## Services Administratifs

### MAIRIE



**Marie José SYLVESTRE**

**Secrétaire Général auprès du Maire**

Entrée au service de la Mairie en 2002

Fonctions :

Responsable des Services,  
gestion du personnel, comptabilité,  
assainissement, urbanisme,  
droit public,  
finances publiques,  
relations services extérieurs,  
permanences du Maire



**Sandrine DEVIERS**

Entrée au service de la Mairie en 2010

Fonctions :

urbanisme,  
associations culturelles & sportives,  
assurances, gestion des salles,  
Finances & droit public,  
Permanences du Maire



**Isabelle MEDALLE**

Entrée au service de la Mairie en 2008

Fonctions :

Etat Civil, élections, ordures ménagères,  
cimetière, régie cantine, affaires  
militaires, C.C.A.S, bulletin municipal



**Virginie DARNAUD**

Entrée au service de la Mairie en 2011

Fonctions :

Accueil, Agence Postale Communale  
Etat Civil, affaires militaires,  
Courrier du Maire.



**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**



**Elodie CANO**

Entrée au service de la Mairie fin 2011

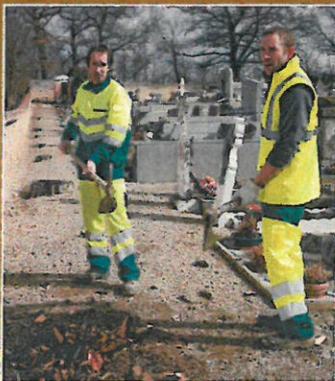
Responsable Bibliothèque Municipale





## LES AGENTS MUNICIPAUX

### Services Techniques



**Christian BERTHOUMIEUX**  
**Responsable Technique**  
Entré au service de la Mairie en 2000  
Spécialités : électricité



**Nicolas JEAN**  
Entré au service de la Mairie en 2000  
Spécialités : peinture, plomberie



**Patrick SAFFON**  
Entré au service de la Mairie en 1997  
Spécialités : maçonnerie, mécanique



**Romain LATGE**  
Entré au service de la Mairie en 2003  
Spécialités : espaces verts



**Jean Claude MATHIEU**  
Entré au service de la Mairie en 2000  
Spécialités : espaces verts, voirie



**Pierre DE BELISSEN**  
Entré au service de la Mairie en 2008  
Spécialités : espaces verts, voirie



# LES AGENTS MUNICIPAUX

## Services Scolaires & Restauration

### SERVICES SCOLAIRES



**Roselyne MAUREL**  
Entrée au service de la Mairie : 2001  
Fonctions : garderie, interclasse



**Céline JEAN**  
Entrée au service de la Mairie : 2006  
Fonctions : interclasse, entretien



**Sandrine ROUQUET**  
Adjoint d'Animation  
Entrée au service de la Mairie : 2008  
Fonctions : garderie, interclasse



**Michèle NATTERO**  
Entrée au service de la Mairie : 2001  
Fonctions : A.T.S.E.M.



**Annie LABOURGADE**  
Entrée au service de la Mairie : 2007  
Fonctions : interclasse, entretien



**Irène ROUQUETTE**  
Responsable Restauration  
Entrée au service de la Mairie : 1986  
Fonctions : cantine



**Geneviève PRUDHOM**  
Entrée au service de la Mairie : 2002  
Fonction : interclasse



**Sylvette COCHONNEAU**  
Entrée au service de la Mairie : 2010  
Fonctions : A.T.S.E.M.



**Pierrette CARAUD**  
Entrée au service de la Mairie : 1996  
Fonctions : Restauration, entretien



**Laetitia COUMEL**  
Entrée au service de la Mairie : 2003  
Fonctions : garderie, entretien



**Gisèle FAURE**  
Entrée au service de la Mairie : 2010  
Fonctions : garderie, interclasse, entretien



**Estelle PEREZ**  
Entrée au service de la Mairie : 2004  
Fonction : Restauration, entretien

### RESTAURATION MUNICIPALE



# VIE ASSOCIATIVE

## Gardouch Tennis Club ( G.T.C. )

Le GTC est né en 1983.

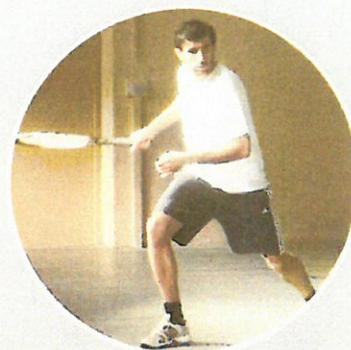
Le club a compté très vite plusieurs dizaines d'adhérents, et a développé une vie de club agrémenté de plusieurs rencontres amicales et conviviales organisées chaque saison: tournoi interne, tournoi de double-mixte, tournoi des jeunes, Challenge du Lauragais (tournoi avec Villefranche, St Léon, Montesquieu, Villenouvelle, Nailloux, Cagnac, Vieilleville, Ayguesvives), et diverses autres réunions sportives et festives.

Dans les années 90, le club peut bénéficier de la salle polyvalente, et s'ouvrir aux compétitions officielles (Challenge André Laffont, Coupe des Pyrénées), avec des équipes masculines et féminines. Gardouch brille dans toutes les compétitions organisées sur la Région, et est le plus petit club de Midi-Pyrénées à acquérir un aussi brillant palmarès.

Même si aujourd'hui le club a perdu en nombre d'adhérents, plusieurs d'entre eux ayant arrêté le tennis au fil des ans,

pour des raisons très diverses, sans qu'il n'y ait eu de renouvellement malgré l'essor démographique, Gardouch aligne encore une équipe masculine qui se maintient dans les résultats. Mais le GTC reste à la recherche de membres nouveaux, quelque soit leur classement, notamment d'adhérentes, celles-ci n'étant plus assez nombreuses pour former une équipe.

Parallèlement aux résultats sportifs, le club compte une école de tennis pour les jeunes à partir de six ans, et plusieurs dizaines de jeunes Gardouchois bénéficient d'un enseignement de qualité, pour un tarif des plus avantageux. Yannick, formateur de l'école de tennis, accueille dans la bonne humeur 35 élèves cette année, principalement âgés de 6 à 13 ans, ainsi qu'un groupe adulte. Fort de cette activité ludique, le club s'évertue à susciter l'envie chez les jeunes, en



Contact :  
Lionel Enjalran

06.72.77.36.55  
gtc.gardouch@orange.fr

organisant son tournoi interne en fin d'année où chacun peut témoigner de sa progression, tournoi accompagné d'une remise de récompenses. Celui-ci à été ouvert à l'ensemble des Gardouchois l'année passée et a permis aux familles de partager un moment de convivialité au travers d'une catégorie de doubles parent/enfants. Aussi, nous espérons vous y voir nombreux dans ses prochaines rééditions pour que le tennis subsiste à Gardouch, et continue d'éveiller les passions.



## Les Associations de Gardouch

### Association.Familiale.Rurale :

Marcel FAURE 05 61 27 10 81  
asso-afr@wanadoo.fr  
Site : www.afrgardouch.fr

### Assos.Intercomm.Chasse.Agrée :

Robert MASSICOT 05 61 27 04 52

### Les Fous du Volant :

Aurora Saint-Amans 06 20 97 37 17

### Comité des Fêtes :

Annette TERRAIL 05 61 81 66 02  
comite.des.fetes.gardouch@gmail.com

### Europall: Activité: Europe

Gérard SANT 05 61 81 59 32  
europall31@gmail.com

### Gardouch.Olympique.Club ( Foot ) :

Alain MILHAU 05 62 71 19 34  
g.o.c@free.fr

### Gardouch.Pétanque.Club. :

Thierry FONTA 06 26 69 45 34

### Gardouch.Tennis.Club :

Lionel ENJARLAN 06 72 77 36 55  
gtc-gardouch@orange.fr

### Association.Parents.Elèves :

Emilie KLAPITA  
http://ape-gardouch.clicforum.fr  
ape.gardouch@free.fr

### Volley.Olympique.Gardouchois. :

Serge STIP 06 79 76 48 15

### Association 1+1:

David MERLOT 05 61 24 87 25  
asso1plus1@gmail.com

### Ecole pour tous Zinlaré:

Lionel ENJARLAN 06 72 77 36 55  
lionel80fr@yahoo.fr

### Musique à Gardouch :

Evelyne LAURENS 06 77 42 81 71  
musique.gardouch@gmail.com

### Tarot Associatif Gardouch

Roger DUFOUR 05.61.27.53.40